# Jeunesse au Plein Air

# CLASSE DE DÉCOUVERTES (1<sup>ER</sup> DEGRÉ) & VOYAGE SCOLAIRE ÉDUCATIF AVEC NUITÉES (2<sup>E</sup> DEGRÉ)

02 - FICHE BÉNÉFICIAIRE



Formulaire 2019

A compléter et remettre à l'enseignant responsable du séjour avec le justificatif de QF.

NB : si votre enfant est en situation de handicap, merci de joindre une copie de la notification de décision de la CDA

ou de la MDPH le concernant.

# CARACTÉRISTIQUES DES BÉNÉFICIAIRES

#### FICHE INDIVIDUELLE ÉLÈVE

NOM PRÉNOM SEXE AGE (ANNÉE DE NAISSANCE)

Féminin Masculin

ADRESSE CODE POSTAL VILLE

EMAIL NOM DE L'ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE

• Le lieu d'habitation de la famille de l'enfant est en zone urbaine :

Oui Non NSP

Le lieu d'habitation de la famille de l'enfant est en :

Zone rurale (moins de 2000 habitants) Zone de revitalisation rurale (ZRR) • Ce lieu d'habitation est-il situé sur un territoire de la Politique de la Ville, c'est-à-dire classé Zone Urbaine Sensible, Programme National de Rénovation Urbaine ou Contrat Urbain de Cohésion Sociale ?

(information à vérifier, via le site http://sig.ville.gouv.fr/ ou par demande auprès de la mairie)

Oui Non Ne sait pas

#### PARTIE RENSEIGNÉE PAR LA FAMILLE DE L'ENFANT

Confidentialité et traçabilité informatique : les renseignements recueillis sont traités de manière sécurisée au siège de La JPA à Paris, pour une saisie informatique destinée aux statistiques de l'ANCV. Les documents seront détruits en fin d'exercice annuel.

#### Types de ressources de la famille de l'enfant :

Salaire

Allocation chômage

Retraite

Allocations familiales

Aucune ressource

Autre

Minimum social/minima sociaux

(Renvoi 1)

Ressources spécifiques handicap et dépendance (Renvoi 2)

Renvoi 1 : Si la réponse est « minimum social / minimas sociaux », préciser

(réponse multiple possible) :

RSA (revenu de solidarité active)

ASS (allocation spécifique de solidarité)

AER (allocation équivalent retraite)

Allocation veuvage

ASV (allocation supplémentaire vieillesse)

ASPA (allocation de solidarité personne âgée)

RSO (revenu de solidarité, DOM)

Ne sait pas

Autre

#### Renvoi 2:

Si la réponse est « Ressources spécifiques handicap et dépendance », préciser (réponse multiple possible) :

AEEH

(allocation d'éducation de l'enfant handicapé)

AJPP

(allocation journalière de présence parentale)

PCH (prestation de compensation du handicap)

**ACTP** 

(allocation compensatrice pour tierce personne)

Pension invalidité

APA (allocation perte autonomie)

AAH (allocation adulte handicapé)

Autre

 Montant moyen mensuel des ressources du foyer de la famille de l'enfant :

0 à 500 €

501 à 1 000 €

1001à1500€

1501à2000€

+ de 2 001 €

Ne souhaite pas le communiquer

# • Type de logement

# de la famille de l'enfant :

Logement autonome

(propriétaire ou locataire)

Foyer de jeunes travailleurs

Etablissement spécialisé du secteur

social et médico-social

Hébergement social ou d'urgence

EHPAD

Sans-domicile fixe

Hébergé par famille ou amis

Autre

### • A combien de temps remonte le dernier départ en vacances de votre enfant (pour une durée supérieure à 4 nuitées) ?

à l'année dernière à 1 à 3 ans à 4 à 10 ans à plus de 10 ans

enfant jamais parti

◆ Votre enfant a-t-il déjà bénéficié d'une aide ANCV pour partir en vacances ?

1<sup>er</sup> départ aidé

2ème départ aidé

3ème départ aidé

Plus de 3 départs aidés

J'accepte d'être contacté(e) dans le cadre du suivi et de l'évaluation de ce dispositif d'aide.

FAIT À LE 2019 SIGNATURE DU RESPONSABLE FAMILIAL :



## À PROPOS DE L'ANCV

L'Agence Nationale pour les Chèques-Vacances est un établissement public qui accomplit depuis plus de 30 ans une mission unique : rendre effectif le départ en vacances du plus grand nombre. En mettant au centre de son action la réalisation de projets de vacances, elle participe aux politiques publiques en faveur de la cohésion sociale et la lutte contre les exclusions. Elle contribue à l'apprentissage de la mobilité, de l'autonomie et à la construction de la citoyenneté.

L'ANCV concourt également à l'économie du secteur touristique en diffusant le Chèque-Vacances à ses clients comités d'entreprise, mais également auprès d'acteurs économiques, publics et sociaux, qui le distribuent ensuite avec une bonification à leurs salariés ou bénéficiaires.

Ces derniers, peuvent avec les Chèques-Vacances régler des prestations touristiques dans le domaine de l'hébergement, des transports, de la restauration et des activités de loisirs auprès de 170 000 prestataires situés partout en France.

Impulsant un modèle économique respectueux de valeurs sociales et solidaires, l'ANCV témoigne de son engagement en affectant l'intégralité de ses excédents de gestion au financement de programmes d'action sociale. Ils sont destinés à faciliter le départ en vacances de publics en situation de fragilité familiale, médicale ou économique ainsi que la rénovation de certains hébergements touristiques.



#### À PROPOS DE LA JEUNESSE AU PLEIN AIR

Depuis plus de 70 ans, la Jeunesse au Plein Air milite pour le départ de tous les enfants en vacances.

L'engagement de la Jeunesse au Plein Air repose sur les valeurs de laïcité, de solidarité et de citoyenneté. Elle encourage la mixité sociale et culturelle, le vivre ensemble et l'accueil des jeunes en situation de handicap.

La Jeunesse au Plein Air soutient financièrement le départ des enfants en colonies de vacances, centres de loisirs et classes de découvertes. Ce soutien est possible grâce :

- à la campagne de collecte, organisée tous les ans dans les établissements scolaires par les élèves eux-mêmes, sous l'égide du ministère de l'Education nationale ;
- aux partenariats nationaux noués avec différents organismes (par exemple, l'Agence Nationale pour les Chèques-Vacances) et aux partenariats locaux (CAF, conseils départementaux, conseils régionaux, municipalités...);
- à l'appel à la générosité et au mécénat.

La Jeunesse au Plein Air aide chaque année plus 28 000 enfants à partir en colonies de vacances ou en séjours scolaires.

La JPA rassemble plus de 40 organisations nationales (organisateurs de séjours, syndicats, partenaires de l'école publique, organisations de jeunes, comités d'entreprise et collectivités territoriales). Elle est représentée localement par des bénévoles.